

Avis de constitution

SOCIETE « VUE OPTIQUE. » en abrégé « VO SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY QUARTIER RIVIERA ABATTA
CARREFOUR DROGBA, Lot 88, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VUE OPTIQUE. » en abrégé « VO

SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

OPTIQUE ET LUNETTERIE,
LA COMMERCIALISATION, L'IMPORTATION DE
LUNETTES OPTIQUES ET SOLAIRES, MONTURES, VERRES
OPTIQUES, LENTILLES ET TOUT ACCESSOIRE D'OPTIQUE ET
DE LENTILLES ;

LA FABRICATION, LE MONTAGE, LA RÉPARATION,
L'ENTRETIEN, L'AJUSTEMENT ET LA MAINTENANCE DE
MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS D'OPTIQUE

LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE EN MATIÈRE DE
SANTÉ VISUELLE

VENTES D'ARTICLES DIVERS

LA FORMATION

Pour réaliser l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location-gérance de tous fonds de
commerce.

— la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

— et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY QUARTIER RIVIERA ABATTA
CARREFOUR DROGBA, Lot 88, Ilot 8

Dirigeant(s) M BROU KOUADIO HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02643 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13925/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

